

# Compte-rendu annuel

Supplément à la lettre d'information de  
**RICHARD FERRAND**

Député de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Finistère - Président de l'Assemblée nationale - Conseiller régional de Bretagne



## COMPTES-RENDUS !

En juillet l'année dernière, j'écrivais que le monde traversait une période inédite. L'avenir, à court comme à long-terme, était incertain. La reprise de la hausse du nombre de contaminations et de formes graves a conduit à la remise en place de mesures, pour permettre à notre système de santé de faire face à l'automne et pendant toute la période hivernale. Les aides aux associations et aux entreprises ont été maintenues à un niveau constant, alors que le Parlement poursuivait ses travaux et votait un plan de relance massif et ambitieux, parallèlement négocié avec l'Union européenne.

La vaccination a démarré, d'abord priorisée pour finalement être accessible à l'ensemble de la population qui le souhaite, grâce à la remarquable mobilisation des personnels soignants, des sapeurs-pompiers, des membres de la Croix Rouge, des Agences régionales de santé et des services de l'État et des

collectivités. Plusieurs dizaines de millions de personnes sont maintenant vaccinées. Les activités reprennent, ce qui nous a tant manqué au cours des derniers mois reprend : la convivialité et la spontanéité dans les cafés et les restaurants, le sport, la culture sous toutes ses formes, les retrouvailles avec les proches. Comme je l'ai toujours fait, cette année encore ce document revient sur une partie des réalisations, des évolutions et des événements qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée.

La somme des volontés, des capacités d'adaptation et d'entraide a raffermi notre résilience et nous permet désormais d'envisager un avenir plus serein et de multiples possibles. Si nous ne pouvons être absolument certains de ce qui adviendra, nous pouvons compter sur ce qui est durablement ancré : notre formidable capacité à rebondir collectivement, pour bien vivre ensemble.

JUIN 2020 - JUIN 2021

[www.richardferrand.fr](http://www.richardferrand.fr)

## EN AVANT LA RELANCE !

100 milliards € : c'est le montant des crédits dédiés à la relance voté par les députés en décembre dernier. Trois grands axes guident son déploiement sur nos territoires : compétitivité, cohésion et transition écologique. 34 milliards € sont ainsi dédiés à soutenir l'emploi, 30 milliards € accompagnent et amplifient les transitions, 36 milliards € assurent et pérennisent la cohésion sociale et territoriale. Ces montants inédits s'incarnent très concrètement sur le terrain, près de chez nous : vous en trouverez quelques exemples au fil de ce document, dans les Moments forts ainsi qu'en dernière page. L'urgence et la relance n'ont par ailleurs pas occulté les priorités que nous avons fixées pour ce mandat. La loi de finances 2021 inscrit notamment une hausse de 8% du budget de la Justice, permettant de créer 1500 postes dans les juridictions et administrations pénitentiaires ; 400 millions € enclenchent une revalorisation salariale des personnels de l'Éducation nationale ; 10 000 postes de policiers et gendarmes sont créés grâce à l'affectation spécifique d'une enveloppe de 1 milliard €.

## 6,7 milliards €

C'est le montant déployé pour l'apprentissage et la prime à l'embauche des jeunes.

## RENFORCER LE DROIT DE PÉTITION

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, l'Assemblée a ouvert sa plateforme en ligne de pétitions citoyennes. Ce nouvel outil, qui résulte de la réforme du Règlement de 2019, rénove profondément cette procédure historique afin de développer le droit de pétition en le rendant plus accessible pour les citoyens, grâce à la transmission de pétitions par voie électronique. Les pétitions peuvent désormais être déposées et ouvertes à signature à tous sur un site Internet dédié. Chacune d'entre elles est systématiquement renvoyée à une commission permanente qui nommera un rapporteur pour décider de l'examiner et d'en débattre. Elles sont mises en ligne sur le site de l'Assemblée nationale dès lors qu'elles sont soutenues par plus de 100 000 pétitionnaires et, lorsqu'une pétition est signée par plus de 500 000 personnes, elle peut faire l'objet d'un débat en séance publique.

Le dispositif retenu garantit à la fois l'authentification des signataires et la protection des données personnelles. L'authentification est assurée par FranceConnect, dispositif géré par la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC) et alimenté par des fournisseurs d'identités publiques et privées (dont [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), [ameli.fr](https://ameli.fr), La Poste), qui couvrent l'essentiel de la population. Le site dédié est accessible dès la page d'accueil du site de l'Assemblée nationale et directement à l'adresse suivante : <https://petitions.assemblee-nationale.fr>

## DIALOGUER POUR AGIR

J'ai accueilli, à l'Hôtel de Lassay, 85 représentants de collectivités, de la démocratie sociale et de la société civile pour un temps d'échange que j'ai appelé « Dialoguer pour Agir : partager la complexité, construire des priorités ».

Ni colloque, ni conférence, cette journée sous forme d'ateliers a permis à chacun de se concentrer sur les complexités de notre société, ses enjeux, pour identifier des priorités communes et répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre pays et de ses territoires. J'ai souhaité qu'au cours de cette journée chaque participant fasse l'effort d'écouter, de comprendre pour

interagir dans une approche constructive. Le résultat de ces travaux a donné lieu à une lettre que j'ai adressée au Président de la République, contenant une série de propositions opérationnelles dont certaines ont pu être mises en œuvre dès l'été.

Ce courrier est disponible ici : [https://www.assemblee-nationale.fr/15/presidence/Lettre\\_du\\_PAN-2020-07-02.pdf](https://www.assemblee-nationale.fr/15/presidence/Lettre_du_PAN-2020-07-02.pdf)

## MOBILISER LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Après l'avoir accueilli à Brest en septembre 2019, le G7 Parlementaire s'est réuni cette année en visioconférence. Dans la droite ligne de notre déclaration précédente en faveur de la protection et de la valorisation des océans et au regard du contexte d'urgence mondiale, nous avons adopté un texte à l'unanimité incitant la communauté internationale à engager et déployer les moyens nécessaires pour répondre à la crise climatique par la justice économique et environnementale pour tous. En tant que leaders de la communauté internationale, il nous engage à agir et à être solidaires. C'est tout le sens du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, adopté à l'unanimité des suffrages exprimés en mars dernier à l'issue d'un large travail de co-construction avec la société civile, les diasporas, les collectivités territoriales et tous les acteurs du développement.

## ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA DEMOCRATIE

Dès le début de la crise en 2020, l'Assemblée nationale a pris les dispositions nécessaires pour assurer la continuité du travail parlementaire, tout en assurant la sécurité de l'ensemble de ses personnels, des députés et de leurs collaborateurs. En accord avec tous les présidents des groupes politiques, les présences dans l'hémicycle ont été ajustées à l'évolution du contexte sanitaire pour ainsi permettre une juste représentativité des forces en présence. La visioconférence et le télétravail ont été généralisés, à de rares exceptions impératives, et ont notamment permis que les travaux des commissions se poursuivent. Toutes et tous se sont adaptés pour que l'institution poursuive ses missions.

# 220

C'est le nombre de textes examinés à l'Assemblée nationale depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020.

## Moments forts



Le 20 octobre 2020, en hommage à Samuel Paty : la Représentation nationale unie, debout et résolue pour combattre les ennemis revendiqués de la démocratie, de la raison et des Lumières.



À Dinéault, à l'école de gendarmerie, échanges avec le Général Rodriguez, Directeur général de la Gendarmerie nationale, sur les besoins immobiliers en Finistère, désormais financés par le plan de relance.



Avec les équipes du CHRU de Brest-Carhaix : respect et grande reconnaissance pour l'ensemble des personnels soignants, leur mobilisation, leur dévouement et leur expertise.

## LÉGISFÉRER POUR LES AVANCÉES SOCIÉTALES

Après plusieurs centaines d'heures de débats et trois lectures par le Parlement avant son adoption définitive début juillet, la loi bioéthique entrera en vigueur dans les prochaines semaines. Alors que le Sénat avait restreint l'accès la procréation médicalement assistée (PMA), les députés se sont assurés que la promesse faite en 2017 soit tenue : désormais en France, toutes les femmes peuvent avoir accès à la PMA avec une prise en charge assurée par la sécurité sociale. L'accès aux origines de tout enfant né d'une PMA avec tiers donneur est en outre garanti pour ceux qui le souhaiteront à l'âge adulte et l'établissement de la filiation sera clarifié et sécurisé pour chacun des membres du couple grâce à la reconnaissance conjointe. La gestation par autrui (GPA) reste une ligne rouge et clairement en dehors des dispositions adoptées. Le texte comporte par ailleurs d'autres avancées sociétales majeures. L'autoconservation des gamètes est ainsi élargie au-delà des conditions actuelles, la recherche sur les cellules souches et les embryons est encouragée dans un cadre strict, la législation autour des tests génétiques est assouplie dans le cadre médical afin de permettre la bonne information des patients, les dons d'organes croisés sont facilités et la prise en charge des enfants intersexués améliorée. Le texte sera révisé par le Parlement tous les cinq ans, au lieu de sept actuellement.

## CONFORTER LA RÉPUBLIQUE

Les fondations de la République, construites sur la liberté, l'égalité, la fraternité, l'éducation et la laïcité sont solides. Des comportements émergent toutefois dans le quotidien : ils manifestent un projet politique visant à faire prévaloir d'autres normes que celles de l'État. C'est le cas dans certaines parties du territoire, dans les services publics, à l'école, au sein des associations, dans les structures d'exercice du culte. S'inscrivant dans une stratégie mobilisant tous les champs d'action, la loi visant à conforter les principes de la République, récemment adoptée, vise à apporter des mesures concrètes pour répondre à ces enjeux. Au sein des services publics, elle instaure notamment une obligation de neutralité de tous les salariés participant à une mission de service public, ainsi qu'un dispositif de protection des personnes exerçant une fonction publique contre les menaces et actes d'intimidation fondés sur des convictions ou croyances religieuses. Un engagement à respecter les valeurs de la République est par ailleurs créé, les dispositifs de lutte contre les mariages forcés sont renforcés. Le texte crée également un délit de mise en danger de la vie d'autrui par diffusion d'informations, ainsi qu'une obligation de scolarisation de 3 à 16 ans alors que l'encadrement des établissements privés et le contrôle du financement des cultes sont profondément consolidés.

# 83 632

C'est le nombre d'amendements des députés examinés en commission et en séance publique depuis le 1er mars 2020.

## Moments forts



À Crozon, à l'occasion de son déplacement en Finistère en novembre dernier, le Premier ministre Jean Castex a échangé avec les commerçants.



À Carhaix, à l'occasion de la signature de la convention « 1 jeune 1 solution », les bénéficiaires de la Garantie jeunes ont témoigné de leurs parcours.



À Plougastel-Daoulas, échanges avec les serristes sur les enjeux du secteur : recrutement, bonnes pratiques environnementales, circuits de distributions.



J'ai accueilli en février Maia Sandu, Présidente de la République de Moldavie. Je lui ai assuré du soutien de notre Assemblée dans le renforcement de la démocratie et de l'État de droit en Moldavie.



À Châteaulin comme à Pairs, l'utilisation de la visioconférence a permis de garder un lien permanent avec le territoire, les députés et l'Assemblée nationale.



À Botmeur, le secrétaire d'État au Numérique Cédric O a inauguré la première antenne 4G multi-opérateurs installée en Finistère dans le cadre du New Deal Mobile.

# SUR LE TERRAIN

## ENGAGER LES TERRITOIRES

Le soutien aux collectivités n'a jamais été aussi fort. En quelques chiffres, chez nous : 30 communes et regroupement de communes sont labellisés « Petites villes de demain », 11 M€ ont déjà abondé 120 projets de rénovation énergétique des collectivités, le Conseil départemental bénéficie de 4 M€ supplémentaires pour ses investissements, 150 M€ permettent d'achever le déploiement du très haut débit en Bretagne. Les effets sont concrets et se constateront à court-terme. Il s'agit par exemple, parmi de nombreuses autres opérations, de la rénovation thermique de la cantine de Kergloff, de l'aménagement du bourg d'Argol ou encore de l'extension de la crèche de Daoulas.

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Près de 500 entreprises finistériennes ont été accompagnées dans leur passage au numérique, 13,5 M€ abondent la Bretagne pour permettre la reconversion des friches industrielles. SMV à Carhaix, AJM à Châteauneuf-du-Faou, Livbag à Pont-de-Buis, ou encore la Brasserie du Bout du Monde au Faou sont lauréates des appels à projets « Territoire d'Industrie », tandis que 2 M€ permettent la mise en œuvre du projet d'abattoir porté par la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime.

## SOUTENIR LES SOLIDARITÉ

Aucun dispositif de relance ne saurait être efficace sans mettre en œuvre et soutenir la solidarité. La convention de lutte contre la pauvreté engage notamment le Conseil départemental et déploie plus de 1,5 M€ en 2021. En septembre dernier, plus de 6 M€ ont bénéficié à 33 400 familles finistériennes dans le cadre de la hausse de l'allocation de rentrée scolaire. Une enveloppe de 1 million € soutient les associations bretonnes de lutte contre la pauvreté. La solidarité, c'est aussi la sauvegarde de l'emploi (près de 250 M€ pour l'activité partielle en Finistère) et le soutien aux entreprises administrativement fermées (plus de 300 M€ depuis le début de la crise).

## ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

Axe majeur du plan de relance, la transition écologique se traduit dans toutes les mesures mais également par d'autres spécifiquement dédiées. Ainsi en Finistère, « MaPrimeRénov » a bénéficié à près de 6 000 ménages pour 16 M€ de subventions et un montant total de travaux de 53 M€. Plus de 2 400 ménages ont bénéficié de la prime à la reconversion automobile, 1 300 du bonus électrique. Le Parc naturel marin d'Iroise est accompagné à hauteur de 3,4 M€, 4 collectivités sont engagées dans la rénovation de leurs réseaux d'eau et d'assainissement pour une aide globale de 1,169 M€, 7 autres bénéficient de 600 000 € au total pour préserver et valoriser la biodiversité sur leur territoire.

# 2,2 millions €

C'est le montant du plan de relance dédié au soutien au secteur culturel en Bretagne.

## Moments forts



Début juin, moment de travail et d'amitié Nikol Pachinian, Premier ministre de la République d'Arménie. Une amitié historique unit nos deux pays et nos deux peuples.



À Châteaulin, au centre de vaccination, avec Gérald Darmanin aux côtés des sapeurs-pompiers : engagés, professionnels et rigoureux, ils participent pleinement au succès de la campagne de vaccination.



À Lanvéoc, dans le cadre du Parlement des Enfants, les élèves de CM1-CM2 ont élaboré une proposition de loi visant à rendre les enfants acteurs de leurs choix alimentaires dans le cadre d'une alimentation durable.



Au Faou, avec Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, échanges avec La Brasserie du Bout du Monde, lauréate France Relance : de la production à la distribution, l'entreprise veille à ses pratiques à chaque étape.



À Châteaulin comme partout en France, les bénévoles du Secours populaire se sont adaptés pour faire face aux difficultés accrues par la crise sanitaire. Grand respect et reconnaissance pour cet engagement solidaire et exemplaire !



En terrasse avec le Premier Ministre, le 19 mai dernier : plaisir simple, convivialité retrouvée !